

Volume XVI | Numéro 2 | mars - avril 2010

L'ÉBRUITEUR

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Le XXVIII ^e Congrès à Shawinigan.....	2
Journée des présidents(tes) et directeurs(trices)	2
Assemblée générale de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle.....	2
Office des personnes handicapées du Québec.....	2
Rapport du groupe de travail sur la santé mentale et justice.....	3
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.....	3

NOUVELLES EN BREF

Jurisprudence pour les ressources à assistance continue (RAC) en milieu résidentiel : une victoire pour la désinstitutionnalisation.....	4
Ratification de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.....	4

LES COMITÉS

Participation à des colloques/conférences/rencontres.....	5
Participation à de grandes mobilisations.....	6
Représentation.....	6

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Lancement officiel du guide <i>Du rêve à la réalité</i>	7
---	---

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Le Colloque Recherche Défi.....	9
Colloque thématique annuel 2010.....	10
Les formations de l'IQDI	10
L'AQIS-IQDI au Congrès de l'AIRHM.....	12

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI	13
------------------------------------	----

BABILLARD	14
-----------------	----

NOUVELLES DE L'AQIS

Le XXVIII^e Congrès à Shawinigan

Par Anik Larose

Nous vous rappelons le XXVIII^e Congrès de l'AQIS aura lieu du 27 au 29 mai 2010 à l'Auberge Gouverneur Shawinigan. Le thème de cette année est ***Oser la rencontre... source d'énergie***. Le congrès, qui regorge d'ateliers très intéressants, est organisé en collaboration avec l'Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie. Les inscriptions en ligne sont encore possibles (www.aqis-iqui.qc.ca/congres).

Journée des présidents (tes) et Directeurs (trices)

Par Diane Milliard

À Québec, le 27 mars s'est tenue la rencontre des présidents (tes) de l'AQIS. Une quarantaine de personnes provenant des associations membres et des comités des usagers ont échangé sur différents thèmes et ont manifesté leurs inquiétudes sur des enjeux majeurs qui mettent en péril l'intégration et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il fut, entre autres, question des différentes interventions de la Coalition contre la mise en œuvre d'un programme public de dépistage de la trisomie 21 et de la **réorganisation désorganisée** du réseau de la santé et des services sociaux quant aux services à offrir en 1^{ère} et 2^e lignes. Dans les deux cas, différentes pistes d'action sont discutées en terme de stratégies à privilégier à la fois pour l'AQIS et pour les associations en régions.

Assemblée générale de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle

(DM) Dimanche le 28 mars, monsieur Jacques Boily, directeur général de la Fondation a dressé un bilan exhaustif du travail effectué par les membres du conseil d'administration et son équipe d'employés(es) au cours de la dernière année. Créée par l'AQIS en 1988, la Fondation est toujours fidèle à sa mission en soutenant financièrement l'Association et différents organismes dans la mise en place de projets dans le domaine de la déficience intellectuelle. L'AQIS est représentée par 4 parents sur le conseil d'administration de la Fondation. Il s'agit de mesdames Jeannine Otis et Diane Roy, ainsi que messieurs Jean Martin et Philippe Simonato. Rappelons que Me Joël Mercier, président et monsieur Jean Robillard, CA, trésorier apportent leur expertise depuis plus de 10 ans et contribuent ainsi à la notoriété et au bon fonctionnement de la Fondation.

Office des personnes handicapées du Québec

(DM) La mise en place de comités pluripartite et bipartite initiés par l'OPHQ et le mouvement associatif a pour objectif d'une part, de tenir des rencontres statutaires avec l'AQIS, l'AQRIPH, l'AGIIDD et la COPHAN pour favoriser les échanges sur les orientations, les priorités ainsi que pour discuter des problématiques et enjeux communs. Le comité bipartite pour sa part, vise à privilégier des échanges sur une base ponctuelle entre l'OPHQ et un regroupement donné sur des dossiers plus spécifiques à une déficience.

Rapport du groupe de travail sur la santé mentale et justice

(DM) L'AQIS a réagi positivement au dépôt du rapport par le Barreau du Québec concernant l'adaptation du système judiciaire pour les contrevenants qui inclut également les personnes ayant une déficience intellectuelle. En effet, ce rapport fait écho en partie, au mémoire déposé par l'Association en 2009 : POUR UNE APPROCHE INCLUSIVE DE LA JUSTICE qui mettait de l'avant la nécessité d'adapter les pratiques et d'apporter les accommodements nécessaires pour mieux accompagner les personnes dans l'exercice de leurs droits. L'AQIS souhaite cependant que le Barreau se penche également sur le traitement des victimes et des témoins ayant une déficience intellectuelle qui représente un groupe beaucoup plus important dans le secteur de la déficience intellectuelle.

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle



(AL) Nous tenons à féliciter nos associations pour leur participation à la 22^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui avait lieu cette année du 7 au 13 mars. Plus de 60 activités ont été organisées à travers le Québec. Ces activités sont très diversifiées, mentionnons entre autres des défilés de mode, des danses, des soupers, des parties de quilles, la présentation du film *Trisomie 21 – le Défi Pérou*, des bingos ainsi que des expositions. Nous sommes très conscients de l'énergie et du temps qui sont investis dans l'organisation de toutes ces activités. Chapeau à vous tous !

Président d'honneur

Le comédien Vincent-Guillaume Otis a été le président d'honneur de la 22^e édition de la SQDI. Il s'est montré très généreux. Nous avons réalisé une vidéo présentant un témoignage très touchant de son engagement envers la déficience intellectuelle et envers son frère. La vidéo a été placée sur Youtube. Nous en avons eu d'excellents commentaires. À ce jour, plus de 600 personnes ont vu cette vidéo via ce site de diffusion. Monsieur Otis était présent au lancement, le 3 mars. Il a accordé quelques entrevues notamment à l'émission *Salut Bonjour week-end* sur les ondes de TVA.

Lancement de la Semaine

Le lancement de la Semaine a eu lieu le 3 mars sous forme de 5 à 7 à l'Écomusée du fier monde. Nous avons «profité» de la tenue dans ce lieu de la présentation de l'exposition *D'un Œil différent* organisée conjointement par les CRDI Gabriel-Major et Lisette-Dupras, l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, la Gang à Rambrou et Exeko.

À mettre dans vos agendas ! La **Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2011** aura lieu du **13 au 19 mars**.

NOUVELLES EN BREF

Jurisprudence pour les ressources à assistance continue (RAC) en milieu résidentiel : une victoire pour la désinstitutionalisation.

Par Susie Navert

Une victoire importante pour la désinstitutionalisation a été remportée suite à un jugement devant la Cour d'appel du Québec. Le litige concerne d'une part une Ressource à Assistance Continue (RAC) établie dans un secteur résidentiel où cinq personnes lourdement handicapées mentalement résideront sous assistance continue de 2 employés du CRDI, et d'autre part, la ville de Québec qui soutient qu'il s'agit d'un centre d'accueil et que le zonage résidentiel ne permet pas ce type d'institution.

Pour comprendre comment ce litige de zonage est d'intérêt collectif et concerne la désinstitutionalisation, voici très bref résumé de la poursuite où la ville de Québec reproche au propriétaire de l'immeuble de ne pas respecter son règlement de zonage.

1^{er} procès : La Cour Municipale déboute la ville et décrète; « Comment peut-on soutenir que le lieu de résidence d'un handicapé qui ne doit plus vivre en institution, mais au sein de la société, doit encore constituer une institution? Selon le Tribunal, la décision de l'État et du personnel d'une institution hospitalière de retourner une personne à la vie dans la société, implique que cette personne ne doit plus être considérée comme vivant en institution. Le retour à la vie dans la société doit avoir un sens. »

2^e procès : La ville va en appel à la Cour supérieure qui casse la décision de la Cour municipale et conclut que c'est effectivement un centre d'accueil puisque « Appliquée au contexte qui nous occupe, il en résulte que l'immeuble (...) constitue un « établissement où l'on offre des services internes pour le cas échéant, loger, entretenir, garder sous observation, traiter ou permettre la réintégration sociale des personnes dont l'état, en raison de leurs déficiences caractérielles, psychosociales est tel que ces personnes doivent être gardées en résidence protégée. »

3^e procès : Le CRDI va en appel à la Cour d'appel qui casse cette décision et donne raison à la Cour municipale : « C'est dans le contexte d'une volonté collective d'intégration sociale que le mode de vie de ces personnes a connu un changement radical pour leur permettre de vivre en milieu résidentiel, avec l'assistance appropriée à leur état. La Cour estime que la conclusion du bail entre le CRDI et les Immeubles Paroli et les aménagements de la résidence ne changent absolument pas l'usage de la résidence et n'a aucun impact sur la collectivité.

Pour en savoir plus, voir la chronique juridique en droit de la santé et des services sociaux concernant cette affaire à <http://www.monette-barakett.com/chronique+droit+sante+services+sociaux+avocats+montreal.php>
voir le Vol 6, No 1, Janvier 2010

Ratification de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées

(SN) Le 11 mars 2010 est une date qui fera l'histoire car c'est celle de la ratification, par le Canada, de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. L'intérêt de cette convention, résultat de 5 ans d'efforts de l'ONU, c'est qu'elle signale la fin d'une époque où les personnes ayant une limitation fonctionnelle ne n'étaient pas perçues comme des citoyens à part entière : ils ont désormais les mêmes droits et responsabilités que les autres. Prenant assise sur des valeurs d'égalité, de non-discrimination et d'obligation d'accommoder, elle ne peut que renforcer les Chartes québécoise et canadienne des droits et favoriser l'inclusion et la pleine participation sociale.

Le texte de la Convention internationale est disponible à partir du lien suivant : <http://www.handicap-international.fr/notre-approche-du-handicap/une-convention-internationale/index.html>

LES COMITÉS

Participation à des colloques / conférences / rencontres

Les prestations spéciales : pas seulement à l'aide de dernier recours

(SN) L'AQIS a assisté à une rencontre-causerie organisée par ODAS-Montréal et y a appris des choses intéressantes autant pour les personnes à faible revenu que celles qui bénéficient de l'aide de dernier recours.

Il est de notoriété publique que les personnes qui reçoivent de l'aide de dernier recours (aide sociale et solidarité sociale) puissent bénéficier, sous certaines conditions, de soins de santé, tels médicaments, lunettes et autres gratuitement. Toutefois, **peu de gens savent que s'ils sont dans le besoin, même s'ils ne reçoivent pas d'aide sociale**, il y a une possibilité de recevoir une aide financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Ce pourrait être le cas d'une personne à faible revenu ou d'un étudiant ou encore d'une personne âgée.

Prenons un exemple concret. Un étudiant perd sa mère qui était sa dernière famille. Il vit avec très peu d'argent et il n'y a pas d'héritage, sa mère vivant dans la pauvreté. De plus, celle-ci n'a pas travaillé suffisamment pour être admissible à la *Prestation de décès* de 2 500\$ que la Régie des rentes du Québec peut remettre aux héritiers pour payer les funérailles. Cet étudiant peut donc faire une demande au MESS pour recevoir jusqu'à 2 500\$ tel que prévu au règlement pour payer les funérailles de sa mère même si ni lui ni elle ne sont bénéficiaires de l'aide de dernier recours. Il est entendu que sa demande sera étudiée en fonction des critères reconnus et qu'elle devra remettre les preuves requises (comme ses comptes de banques, rapports d'impôt, etc.).

Autre exemple. Une personne âgée a besoin d'une prothèse dentaire, ou de lunettes, mais ses maigres revenus de pension de vieillesse ne lui permettent pas d'en acheter. Elle pourrait faire une demande pour voir si elle correspond aux critères.

Ce qu'il faut garder en tête, c'est que si on est dans le besoin, il y a une possibilité de recevoir une aide financière du MESS, même si on n'est pas bénéficiaire de l'aide de dernier recours.

Pour connaître ce qu'inclut les prestations spéciales, voir <http://www.mess.gouv.qc.ca/solidarite-sociale/programmes-mesures/assistance-emploi/prestations-speciales>

Autres droits souvent méconnus des bénéficiaires :

Il existe une prestation spéciale pour les besoins particuliers liés à la santé. Ainsi, des montants peuvent s'ajouter au chèque mensuel des personnes bénéficiaires de l'aide de dernier recours si elles doivent payer des frais régulièrement en lien avec les problèmes de santé suivants :

- Diabète
- Iléostomie
- Urostomie
- Colostomie temporaire
- Utilisation d'oxygène à des fins médicales

Pour illustrer ceci, une personne qui souffre de diabète a droit à 20\$ supplémentaires à chaque mois.

Enfin, tel que décrit sur le site du MESS, il y a également des prestations pour des frais reliés au transport, d'autres reliés à la grossesse et à l'allaitement pour ne nommer que ceux-là.

Nous vous invitons à suivre le lien ci-haut et à en informer vos membres car pour bénéficier de ces prestations, il faut les demander... et bien sûr pour les demander, il faut les connaître.

Participation à de grandes mobilisations

Coalition contre la mise en œuvre d'un programme public de dépistage prénatal de la trisomie 21



(SN) Que dire de la mise en œuvre éventuelle d'un programme de dépistage prénatal de la trisomie 21 si ce n'est que le gouvernement nous tient dans la confusion. D'un côté, on nous dit que le programme sortira incessamment, alors que de l'autre, on nous laisse croire que ce n'est pas une priorité actuelle.

Quoiqu'il en soit, La *Coalition contre la mise en œuvre d'un programme public de dépistage prénatal de la trisomie 21* s'est rencontré à nouveau, fin mars, pour évaluer les actions à prendre. Ainsi, malgré la confusion qui règne, elle continue ses rencontres de sensibilisation pour que la population québécoise n'embarque pas dans une galère sans savoir où elle mène.

Nos craintes que ce programme soit implanté un peu n'importe comment ne sont sûrement pas atténuées suite à la sortie médiatique, fin février, de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ). De fait, bien qu'ils soient pour l'implantation de ce programme et qu'ils y aient travaillé, leurs représentantes ont manifesté leur inquiétude par rapport au manque de ressources nécessaires à la mise en place du programme et au contrôle de qualité des tests de dépistage. Malgré leurs demandes pressantes et répétées, rien n'a été fait pour les rassurer. Et nous ajoutons que cela se passait avant la sortie du budget où chacun doit se serrer la ceinture. Si les partenaires du gouvernement ne sont pas rassurés, comment voulez-vous que nos inquiétudes ne grandissent pas?

Enfin, l'Office des personnes handicapées du Québec a décidé, suite à une présentation de la Coalition, de déléguer une personne au comité de mise en œuvre du programme pour veiller au respect des droits des personnes ayant une limitation fonctionnelle et de leur famille.

La position officielle de la Coalition et les formulaires d'adhésion et d'appui (également disponibles en anglais) peuvent être téléchargés sur notre site www.aqis-iqdi.qc.ca Pour obtenir plus d'information, contactez Susie Navert au 514 725-7245, poste 30.

Représentation

Allocation de dépenses personnelles RI-RTF

(SN) Bonne nouvelle! Depuis de nombreuses années, l'AQIS et ses membres ont fait pression à plusieurs reprises sur le gouvernement du Québec pour tenter de faire augmenter les montants d'argent qui reste dans les poches des personnes adultes qui reçoivent des prestations du programme de Solidarité sociale (aide de dernier recours) et qui sont hébergées dans les ressources de type familiale (RTF) ou des ressources intermédiaires (RI).

En effet, ces personnes (notons que nous ne parlons ici que des adultes de moins de 65 ans (car les règles diffèrent pour les autres) qui sont parmi les plus pauvres de notre société, s'appauvrissent davantage à chaque année et ce, malgré l'indexation annuelle de leurs prestations du programme de Solidarité sociale par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (aide sociale), car celle-ci est systématiquement absorbée par l'augmentation équivalente, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, de la contribution à la ressource d'hébergement. Ainsi, ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de l'autre.

Le problème vient aussi du fait que l'allocation de dépenses personnelles qui est allouée aux personnes pour s'habiller, payer leurs produits de soins et de santé, se transporter, se divertir etc., n'est pas indexée.

Même si en 2007 l'OPHQ a fait des recommandations au gouvernement pour qu'il indexe ces allocations, qui sont, par règlement, de 180\$ (minimum) par mois depuis 1992 et même si en février 2009 l'AQIS a encore une fois invité ses membres à participer une campagne de lettres, aucun résultat concret n'a été obtenu.

Suite à la collaboration d'un parent membre du comité des usagers du CRDI de Québec et de l'AIS, région de Québec, le conseil d'administration de l'AQIS a donné le mandat à un avocat avantageusement connu de la région de Québec, de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux de remédier à la situation à défaut de quoi des procédures de recours collectif seront engagées.

Le sous-ministre lui a répondu le 11 mars que **l'allocation pour dépenses personnelles des adultes de moins de 65 ans en RI a été ajustée et indexée depuis le 1^{er} février 2010, passant de 180\$ à 189\$ par mois.**

Il mentionne que pour les adultes de moins de 65 ans en RTE, l'indexation nécessite une modification réglementaire, ce qui est actuellement sous étude.

Nous continuons de suivre le dossier. Toutefois, nous aurions besoin de votre aide pour savoir comment cela se traduit dans les régions pour les adultes de moins de 65 ans en RI. D'aucuns me disent qu'ils restent déjà plus de 200\$ depuis longtemps dans leurs poches. Est-ce ainsi partout? Combien exactement? Y a-t-il eu un changement depuis le 1^{er} février 2010? Avez-vous reçu une lettre mentionnant un changement? Avez-vous des détails à nous donner qui nous aideraient à mieux comprendre le dossier?

Puisque nous sommes dans une conjoncture favorable grâce à notre lien avec l'avocat qui nous représente (n'oublions pas qu'il lui aura suffi d'une petite lettre et d'un rappel un mois plus tard pour faire bouger le dossier, alors que nous, et plusieurs autres y travaillions depuis plus de 10 ans), nous vous saurions gré de faire un effort particulier pour nous informer le mieux possible pour que ce dossier soit réglé une fois pour toutes.

Vous remerciant de votre très précieuse collaboration

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard

Lancement officiel du guide *Du rêve à la réalité*

L'AQIS procèdera au lancement officiel du guide **Du rêve à la réalité**, le 27 mai à 15h30 au salon des exposants, lors de la journée pré-congrès à Shawinigan.

Le développement de milieux de vie alternatifs suppose que l'on s'intéresse à un moment ou l'autre au financement que nécessite la mise en œuvre ce type de projet. Selon qu'il s'agisse des coûts inhérents aux services de soutien, d'accompagnement, d'embauche du personnel à couvrir ou du financement de la construction ou l'aménagement d'un lieu, le groupe instigateur devra compter sur la présence et l'appui financier de divers partenaires pour réaliser son rêve.

Plusieurs parmi vous souhaite probablement entreprendre cette démarche dans un avenir plus ou moins rapproché. Il n'est jamais trop tard, ni trop tôt, pour sensibiliser l'entourage à nos besoins en matière de logement pour nos enfants devenus adultes, encore moins pour un projet d'une telle ampleur.

Nous **vous encourageons fortement** à inviter vos futurs partenaires à prendre part au lancement du guide en utilisant le texte ci-dessous. C'est certainement une belle occasion pour faire connaître la nature de la collaboration de

chacun de ceux qui se sont impliqués dans le développement actuel de nouveaux modèles de milieu de vie pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Clairement identifiés dans le guide comme faisant partie prenante de ces réussites, ils sauront sûrement en inciter plusieurs à trouver des avenues adéquates et durables.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Outils pour développer

En 2006, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) tenait un colloque sur l'intégration en logement autonome des personnes présentant une déficience intellectuelle. Devant l'engouement suscité par l'événement, deux journées de formation subséquentes sont organisées sur le même sujet. À travers ces rendez-vous, le désir des parents de mettre sur pied des milieux de vie novateurs et sécuritaires pour leurs enfants émerge comme une constante. Organisme de représentation des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leur famille depuis bientôt 60 ans, l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) éprouve dès lors le besoin de soutenir ce mouvement.

Le guide ***Du rêve à la réalité*** est donc la réponse de l'AQIS au souhait exprimé par des centaines de parents d'offrir à leurs enfants une alternative à l'hébergement traditionnel. Il prend sa source dans les expériences enrichissantes de gens qui ont d'ores et déjà tenté l'aventure et qui ont su relever le défi. Plus spécifiquement, **il met en lumière le développement de 12 modèles de milieux de vie, les étapes ayant mené à leur réalisation, les difficultés rencontrées, les partenariats à développer ainsi que les enseignements à tirer de ces expériences.**

Par-dessus tout, le guide propose une démarche concertée de développement de projet et se veut une invitation à l'ensemble des partenaires : CSSS, CRDI, villes, municipalités, offices municipaux d'habitation, etc., de contribuer à la réalisation d'un rêve pour que les personnes présentant une déficience intellectuelle disposent de leur propre logement et puissent participer pleinement à la vie citoyenne.

En tant que partenaire ayant grandement contribué à la réalisation de ces nouveaux modèles, vous êtes invité au lancement du guide ***Du rêve à la réalité***, jeudi, **le 27 mai 2010 à 15h30** dans le Hall du Centre des congrès de **l'Auberge Gouverneur Shawinigan** située au 1100, Promenade du Saint-Maurice à Shawinigan. Cet événement se déroule dans le cadre du **XXVIII^e Congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale.**

Votre présence est espérée!

***RSVP avant le 7.mai.2010 auprès de
Suzanne Pinard spinard@aqis-iqdi.qc.ca***

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Le Colloque Recherche Défi

Par Danielle Chrétien

Comme vous le savez sans nul doute, le Colloque Recherche Défi est une occasion unique pour les congressistes de découvrir les résultats de travaux de recherche et d'échanger avec les chercheurs. C'est le 28 mai prochain que nous aurons la chance de découvrir ces démarches scientifiques qui, ultimement, auront des retombées bénéfiques sur la condition de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Pour en savoir plus, je vous invite à prendre connaissance du programme du Congrès de l'AQIS, toute une section est consacrée aux 16 communications du Colloque Recherche Défi.

L'intervention précoce auprès des enfants ayant un retard de développement vous interpelle ? Inscrivez-vous sans tarder à la conférence à renommée. Notre conférencière, Madame Carmen Dionne Ph.D., titulaire de la Chaire de recherche du Canada en intervention précoce, partagera avec nous le fruit de ses découvertes sur le sujet. Plus précisément, sa présentation est une invitation à réfléchir sur les différents types d'outils d'évaluation en relation à leur utilité initiale. Il y sera question d'évaluations pour des fins de dépistage, d'évaluations diagnostiques et d'évaluations pour l'intervention, situées les unes par rapport aux autres en fonction de la finalité poursuivie.

Pour une 12^e année consécutive, l'IQDI invite tous les congressistes à son désormais traditionnel dîner-échange qui, comme son nom l'indique, est une occasion de poursuivre les échanges avec les chercheurs autour de thématiques qui vous intéressent particulièrement ou qui suscitent votre curiosité. Comme cette activité est fort prisée des congressistes, que le nombre de places est limité, il est fortement recommandé de s'inscrire tôt !

Le Colloque Recherche Défi ...

Le 28 mai 2010 - Shawinigan

Une occasion de découvrir :

les résultats de 16 projets de recherche ...

la conférencière à renommée, Madame Carmen Dionne Ph.D.

et de discuter avec les chercheurs lors :

du dîner-échange aux couleurs du partenariat avec les familles !

Un événement à ne pas manquer !

Colloque thématique annuel 2010
5 et 6 novembre 2010 – Hôtel Chéribourg, Orford

**20 ans plus tard:
on va où avec l'intervention précoce ?**

(DC) Comme nous le mentionnions dans la dernière édition de *L'Ébruiteur*, le colloque thématique de l'IQDI est organisé en collaboration avec le CRDITED Estrie et se tiendra les 5 et 6 novembre 2010, à l'Hôtel Chéribourg à Orford. Pour l'aider dans la planification de cet événement, l'IQDI s'appuie sur l'expertise des membres de son comité scientifique qui ont accepté avec enthousiasme notre invitation. Il se compose de mesdames Brigitte Robidoux et Claire Magnan du CRDITED Estrie, monsieur Jean-Claude Kalubi, de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, Dr Yves-Marie Merat, du CHUS, madame France St-Pierre, de l'Association du Syndrome de Down de l'Estrie, madame Stéphanie Turcotte du Centre jeunesse de l'Estrie, madame Sandra Breton CPE Le Bilboquet et monsieur Jocelyn Chouinard de Centre de réadaptation de l'Estrie. Une première rencontre, qui s'est tenue le 18 février 2010, a permis de préciser les objectifs visés et de préparer l'appel de communication qui a été diffusée à tous nos membres et partenaires. Le formulaire est disponible sur notre site Internet et la date limite pour soumettre une proposition de communication a été fixée au 15 mai 2010.

Les formations de l'IQDI



Institut québécois de la déficience intellectuelle

Stratégies pour faciliter la relation professionnelle des hygiénistes dentaires avec la clientèle ayant une déficience intellectuelle

Formatrices Danielle Chrétien et Sylvie Sbéghen

(DC) La collaboration entre l'AQIS-IQDI et l'Ordre des Hygiénistes dentaires du Québec se poursuit par le biais de formations offertes dans diverses régions du Québec. J'ai le plaisir de co-animer ces rencontres avec madame Sylvie Sbéghen, hygiéniste dentaire qui a une vaste expérience de travail auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le contenu proposé vise à démystifier la déficience intellectuelle et propose des stratégies facilitant l'intervention auprès de cette clientèle qui doit maintenant avoir accès aux mêmes services que l'ensemble de la population.

Une cinquième et dernière activité s'est tenue à Sherbrooke, le 27 mars 2010. Les sessions précédentes ont eu lieu depuis septembre 2009 à Trois-Rivières, Joliette, St-Jérôme et Vaudreuil-Dorion. Elles nous ont permis de rejoindre plus de 150 hygiénistes dentaires qui oeuvrent majoritairement dans des cliniques privées de ces régions et de nous

constituer une liste de professionnels du domaine de la santé dentaire ayant une expertise auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Formations demandées par nos partenaires

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

25 et 26 février 2010 – CSSS Ahuntsic et Montréal

Stress, détresse et tendresse

Formatrice : Doris Langlois

4 mars 2010 – CSSS Ahuntsic et Montréal Nord

Des vies à vivre ... des deuils à dire

Formatrice : Doris Langlois

10 mars 2010 - Association des personnes handicapées du Haut St-Maurice Inc. "La Source"

Préparer la transmission de son patrimoine

Formateur : Me Laurent Fréchette

L'intégration scolaire : Comment s'y retrouver

Formatrice : Lorraine Doucet

Grâce au soutien financier de l'OPHQ, l'AQIS a confié à une experte dans le domaine de l'intégration scolaire, Madame Lorraine Doucet, le mandat de l'élaboration et de la diffusion d'une formation pour soutenir les parents dans leur démarche visant l'intégration scolaire de leur enfant.

À la fin du mois de février, l'AQIS a communiqué avec toutes ses associations membres pour les inviter à organiser cette formation pour les parents de leur région, intéressés par le sujet, précisant les dates de disponibilité de notre formatrice. Il me fait plaisir de vous informer que cinq sessions de formation seront offertes au cours des prochaines semaines soit :

- **Le 17 avril 2010 à Rimouski**, en collaboration avec l'Association de la déficience intellectuelle (région de Rimouski) ;
- **Le 18 avril 2010 à Chicoutimi**, en collaboration avec l'Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay ;
- **Le 24 avril 2010 à Drummondville**, en collaboration avec l'Association des parents d'enfants handicapés du Centre-du-Québec ;
- **Le 30 avril 2010 à St-Joseph-de-Beauce**, Nouvel Essor ;
- **Le 1^{er} mai 2010 à Québec**, en collaboration avec l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec).

Nous remercions toutes les associations pour leur précieuse collaboration dans l'organisation de ces événements et leur souhaitons des échanges fructueux, au grand bénéfice des enfants et de leurs parents. Notez que cette formation sera incluse au répertoire de formations 2010-2011 de l'IQDI, actuellement en préparation et qui sera disponible au kiosque de l'IQDI lors du Congrès en mai prochain.

L'AQIS-IQDI au Congrès de l'AIRHM

Le XI^e congrès de l'AIRHM – Mons, Belgique – 7 au 9 avril 2010

L'Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales (AIRHM) a comme mission « de promouvoir, réaliser et diffuser des études et des recherches en matière de déficience mentale, encourager la collaboration entre chercheurs et praticiens et inclure les personnes elles-mêmes et leur famille dans le processus »¹. Depuis sa création en 1988, 8 délégations régionales ont été constituées soit l'Albanie, la Belgique, la France, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, le Québec et la Suisse.

Du 7 au 9 avril 2010, l'AIRHM tenait à Mons en Belgique, son XI^e congrès *Société(s) en développement durable : une logique inclusive pour les personnes en situation de handicap*, cet événement proposait 27 symposiums et 16 ateliers orientés vers quatre axes de réflexion soit :

- ⇒ *Comment les réseaux sociaux façonnent la vie ?*
- ⇒ *Comment vivre au mieux avec une déficience intellectuelle : point de vue du sujet, point de vue des proches et des professionnels?*
- ⇒ *Mieux comprendre l'environnement pour mieux intervenir.*
- ⇒ *Ici ou là-bas : de l'individuel au collectif.*

L'AQIS-IQDI a été en mesure de déléguer deux représentantes à cet événement, grâce entre autre au soutien financier du CNRS. C'est ainsi que la présidente de l'AQIS, madame Lucie Villeneuve et moi-même avons eu l'opportunité de participer à ce congrès regroupant quelques 280 participants provenant de différents pays francophones dont la Belgique, la Suisse, la France, le Congo, le Maroc et le Canada qui était largement représenté. En effet, les chercheurs des milieux universitaires comme des milieux de pratique du Québec ont répondu en grand nombre à l'appel de communication de l'AIRHM, apportant une contribution d'envergure aux discussions.

Les plénières, symposiums et ateliers auxquels nous avons assisté ont été autant d'occasions de découvrir des visions diverses de l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille et de partager le fruit de nos réflexions avec des chercheurs, cliniciens, parents d'autres pays. Ce fut également pour nous l'occasion de poursuivre la collaboration avec nos partenaires de la francophonie, particulièrement avec ceux de la Belgique, qui démontrent beaucoup d'intérêt à l'égard des outils développés par l'AQIS au cours des dernières années. Nous avons d'ailleurs accueilli avec fierté les commentaires élogieux de congressistes, particulièrement en ce qui a trait à la formation *Choisir et Agir* et aux documents *Accès-Santé*, ce qui nous amène à souhaiter vivement qu'ils soient mieux connus et plus utilisés au Québec, pour le mieux-être des personnes et des familles.

En résumé, nous sommes d'avis que la participation de l'AQIS-IQDI à ce type d'événement contribue grandement au maintien et à l'accroissement de la visibilité de notre organisation et de la place des parents dans la recherche, nous donnant l'occasion de transmettre les préoccupations de nos membres aux chercheurs du Québec comme de toute la francophonie.

¹ http://www.airhm.org/245/Qui_sommes-nous?/Objectifs.html

CENTRE DE DOCUMENTATION
DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt février et mars 2010

Par Claude F. Leclair

Boutin, Gérald; Bessette, Lise (2009). **Inclusion ou illusion? Élèves en difficulté en classe ordinaire : Défis, limites et modalités.** Montréal : Éditions Nouvelles, 139p.

Au lieu de renvoyer dos à dos les tenants de l'intégration scolaire et ceux de l'inclusion totale, les auteurs ont préféré procéder à une étude comparative de ces deux courants. Ils se sont penchés essentiellement sur les origines, visées, modalités d'application et retombées de chacun afin d'en faire ressortir les défis et les limites; pour finir, ils proposent des pistes de réflexion et d'action destinées à prendre en considération la situation des élèves en difficulté.

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major; Centre de réadaptation Lisette-Dupras; Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (2008). **Guide d'accompagnement au code d'éthique des usagers et usagères à l'intention des intervenants et intervenantes.** Montréal : CRDI Gabrielle-Major; CR Lisette-Dupras; CR de l'Ouest de Montréal, 25 p.

Ce guide a été élaboré pour supporter la démarche de réflexion et d'apprentissage auprès des personnes. Il reprend chaque page de la version adaptée du code d'éthique et propose des définitions, des questions pour amorcer les discussions et soulève les éléments qui doivent être expliqués.

Chevrette, Roselyne (2007). **Nos fichus rouges... Au fil des différences.** Québec : Roselyne Chevrette, 22 p.

Recueil de poésie de madame Chevrette illustré par madame Nathalie Gagnon.

Gagnon, Marie-Claude; Colin, Thérèse (2009). **Stimuler tôt, agir ensemble, une intervention porteuse d'avenir!** Montréal : CRADI, 63 p.

Ce document propose une vision renouvelée de la stimulation précoce incluant son histoire, sa définition, son passage à l'intervention précoce, le diagnostic, la réalité familiale en pleine transformation, les services de garde, le rôle et les responsabilités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que le milieu communautaire.

Pavillon du Parc (2006). **La mort : Une étape de la vie : Comment y faire face?** Gatineau : Pavillon du Parc, 37 p.

Ce document a pour objet d'informer les personnes sur la mort, son origine, ses causes, les aspects sociaux et psychologiques. Il s'adresse aussi aux intervenants qui sont appelés à donner de l'information et du soutien. Enfin, il aborde l'aide à offrir aux parents.

BABILLARD

Le 28 avril 2010 – Une date à retenir!

Ces dernières années, les technologies de soutien à l'autodétermination (TSA) ont créé une véritable révolution dans le domaine de l'intervention auprès des personnes présentant des incapacités. Depuis décembre 2007, les chercheurs de la Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'autodétermination (Chaire TSA) réalisent des travaux sur l'application de ces technologies auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED).

Le temps est maintenant venu de présenter l'ensemble des réalisations des chercheurs dans le cadre d'une première journée scientifique de la Chaire TSA dont le thème est : ***Autodétermination et technologies : De la théorie à la pratique!***

Il s'agira du premier événement national et international lié à l'utilisation et l'application des technologies de soutien à l'autodétermination. Cet événement d'envergure regroupera, à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), tous les chercheurs, collaborateurs, intervenants et gestionnaires des milieux de réadaptation intéressés par la thématique de l'utilisation des TSA auprès des personnes.

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Élisabeth Paquin Auxiliaire de recherche, Chaire TSA - Département de psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières Tél: (819) 376-5011 Poste 4294
elisabeth.paquin@uqtr.ca

Dany Lussier-Desrochers Professeur, Chaire TSA - Département de psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières Tél: (819) 376-5011 Poste 4087

journeetsa@uqtr.ca
<http://www.chairetsa.ca/journeetsa2010/Accueil.html>

Le Cabaret des Muses

Les Muses: Centre des arts de la scène vous convie au **Cabaret des Muses**, une rencontre scénique exceptionnelle, émouvante et inoubliable entre des artistes professionnels et des artistes qui vivent avec un handicap intellectuel, avec l'autisme ou avec toute autre forme de limitation. Un soir seulement, le **mardi 27 avril 2010 à 20h à L'Astral** (Métro Place des Arts). **Le Cabaret des Muses** vous propose un parcours poétique de numéros de chant, de danse et de théâtre créés parfois dans l'urgence, d'autres fois longuement mijotés, mais toujours fortement inspirés. Ils sont signés entre autres par l'inclassable chorégraphe Catherine Tardif, le metteur en scène Claude Lemieux, le multi-instrumentiste éclectique Nicolas Letarte ainsi que par les vibrants professeurs des Muses.

Depuis 13 ans déjà, **Les Muses: Centre des arts de la scène** offre à des artistes handicapés d'exception la possibilité d'envisager les arts de la scène non pas comme un simple loisir, mais bien comme un véritable métier, une vocation et parfois même une raison d'avancer.

À L'Astral (305 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, angle Bleury)
Métro Place des Arts Billet: 20\$ plus taxes et frais Billetterie: (514) 288-8882 ou <<http://www.ticketpro.ca/>>

Deux nouveaux programmes de l'Université du Québec à Montréal

L'UQAM offre des formations universitaires de 2^e cycle conçues pour vous permettre d'approfondir vos connaissances et d'expérimenter de nouvelles approches et méthodes d'intervention éducative auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Elle est la seule université québécoise à vous offrir ces 2 nouveaux programmes d'études supérieures visant l'amélioration des compétences en intervention éducative auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.

- *Programme court de 2^e cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères*
- *DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères*

Vous êtes enseignante ou enseignant, orthopédagogue, psychoéducatrice ou psychoéducateur ou tout autre professionnelle ou professionnel œuvrant auprès d'élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères, aux niveaux préscolaire, primaire ou secondaire, en classe ordinaire ou en classe d'adaptation scolaire et sociale.

Instructions et formulaire de demande d'admission

www.registrariat.uqam.ca/candidat/superieur.html

Renseignements

Marie-Line Théberge
514 987-3000, poste 4693
theberge.marie-line@uqam.ca

Votre demande d'admission peut être postée ou déposée en tout temps au secrétariat de la direction du programme.

Adresse géographique

Département d'éducation et formation
spécialisées
Faculté des sciences de l'éducation
1205, rue Saint-Denis (angle René-Lévesque)
Local N-5100

Adresse postale

Université du Québec à Montréal
Département d'éducation et formation
spécialisées
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

OUVERTURE DE POSTE à l'AQIS: ASSISTANT(E) TECHNIQUE

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) est un organisme de promotion et de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle qui regroupe 83 associations membres sur le territoire québécois. L'AQIS gère également l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) qui dispense des formations et fait la promotion de la recherche.

Nous sommes à la recherche **d'un(e) assistant(e) technique** pour supporter les différentes opérations des 2 organismes. Vous avez le goût de vous joindre à une petite équipe dynamique et apporter votre contribution à une importante cause sociale tout en vous réalisant pleinement; ce travail est fait pour vous.

Responsabilités

- Mettre à jour la base de données et faire la gestion du site Web
- Être en charge de l'équipement bureautique
- Effectuer différentes tâches administratives: secrétariat, correction de textes, envois postaux
- Préparer et acheminer le matériel pour le centre de documentation, les formations, la semaine de sensibilisation, le congrès, etc...
- Accueillir les visiteurs, faire la référence sur place, par téléphone ou par courriel
- Faire le traitement, effectuer les prêts des documents écrits et audio-visuels
- Collaborer à la production du journal de l'organisme.

Formation et expérience

- Formation collégiale en techniques de documentation ou en secrétariat
- 5 ans d'expérience dans un domaine connexe
- Connaissance des logiciels Pro-Cite, FileMaker, Windows, Excel, Power Point et des outils internet (Facebook, etc...)
- Connaissance du domaine de la déficience intellectuelle et du milieu communautaire: un atout.

Compétences personnelles

- Capacité de travailler en équipe
- Polyvalence et disponibilité
- Bonne capacité d'adaptation
- Sens de l'initiative
- Bonne communication (orale et écrite)

Conditions

Poste permanent à temps plein, 35 heures/semaine, bons avantages sociaux et rémunération selon expérience.

Entrée en fonction en juin ou septembre. Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 8 mai à direction_generale@aqis-iqdi.qc.ca ou par courrier postal. **Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour l'entrevue.**

LOCAUX À LOUER DANS ROSEMONT

Destiné principalement aux organismes communautaires, cet espace comprend 12 bureaux, incluant une cuisinette, électricité, chauffage, salle de réunion et d'autres services communs. (espaces de stationnement)

Notre bâtisse est situé au: 3958, Dandurand à Montréal
(coin Orléans à l'ouest de Pie 1X).

Pour information, contacter Claudine Gaudreault
au (514) 725-7245 poste 26 à l'Association du Québec pour l'intégration sociale cgaudreault@aqis-iqdi.qc.ca

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

Édition
Anik Larose

Collaborateurs
Jean Bélanger, Hélène Cardin, Danielle Chrétien, Claudine Gaudreault, Claude F. Leclair, Diane Milliard, Susie Navert et Suzanne Pinard

POUR NOUS JOINDRE

**Association du Québec pour l'intégration sociale
Institut québécois de la déficience intellectuelle**
3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :
AQIS : 514 725-7245
IQDI : 514 725-2387

Télécopieur :
514 725-2796

Site Internet
www.aqis-iqdi.qc.ca